



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Nancy, le 12 juin 2018

La rectrice de la région académique
Grand Est
Rectrice de l'académie de Nancy-Metz
Chancelière des universités de Lorraine

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et messieurs les directeurs de CIO
Mesdames et messieurs les directeurs d'école

Le référent académique

Pierre-Alain Chiffre
IA - DAASEN
de Meurthe et Moselle

Téléphone
03.83.93.56.04
Fax
03.83.93.56.99
Mél.

service.civique@ac-nancy-metz.fr

2 rue Philippe de Gueldres
CO n° 13
54035 NANCY Cedex

Standard : 03.83.86.20.20

Accueil du public du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Objet : Service civique universel

L'académie de Nancy Metz a recruté 691 volontaires en service civique au cours de l'année 2017-2018. Dans la perspective de la reconduction de ce dispositif, il convient de préparer et de transmettre des propositions de fiches d'offre de mission que pourraient assurer les volontaires en service civique pour l'année scolaire 2018-2019.

Ces volontaires pourront s'engager pour effectuer leurs missions dans le cadre des écoles, des collèges et lycées, des internats et des CIO.

Le pilotage académique de ce dispositif est assuré par monsieur Pierre-Alain Chiffre, Inspecteur d'académie – Directeur académique adjoint des services de l'Éducation nationale de Meurthe-et-Moselle qui sera votre interlocuteur (service.civique@ac-nancy-metz.fr).

Vous pouvez également utilement consulter le site Eduscol (<http://eduscol.education.fr/cid90130/service-civique.html#lien1>), ainsi que celui du service civique (<http://www.service-civique.gouv.fr>) pour avoir des renseignements complémentaires sur ce dispositif.

Les propositions de fiches de poste sont à transmettre pour le 29 juin 2018 selon les modalités indiquées dans le document « proposition fiche de poste » joint à ce courrier. Les missions offertes aux jeunes volontaires vous sont présentées dans les fiches également jointe à ce courrier.

Les missions devront être prévues pour une période de 6 à 9 mois et mobiliser, dans la mesure du possible, un binôme de volontaires qui effectueront leur mission à raison de 30 h hebdomadaires chacun, en bénéficiant des vacances scolaires au titre des congés. Il n'est possible d'exercer qu'une seule mission de service civique. En conséquence, les volontaires recrutés en 2017-2018 ne pourront pas candidater pour un contrat en 2018-2019. Ce dispositif ne doit en aucun cas être utilisé comme substitution à des actions relevant d'une profession réglementée.

La publication des offres de mission sur le site de l'agence du service civique sera assurée par les services académiques et interviendra à partir du 23 août 2018. La rétribution des volontaires du service civique sera totalement prise en charge par le ministère. Il n'y donc pas d'agrément à demander par les établissements et écoles.

Vous trouverez ci-joint :

- la proposition de fiche de poste à envoyer si vous souhaitez vous inscrire dans cette démarche;
- la description des missions possibles.

Il convient de rappeler que lors des entretiens suite aux candidatures, il ne saurait être fait référence aux diplômes détenus par les jeunes. La volonté et la motivation à s'inscrire dans un engagement service civique et citoyen sont à privilégier.

Vous pouvez bien sûr, si vous avez d'ores et déjà identifié des candidatures potentielles, inviter ces personnes à suivre la procédure présentée sur le site du service civique et à candidater par ce biais à compter du 24 août 2018.

De plus, je vous informe qu'un bureau académique de gestion des services civiques sera mis en place à compter du 1^{er} septembre 2018. Ce bureau, implanté à la DSDEN 54, prendra en charge l'établissement pour les quatre départements de l'académie des contrats de mission, le suivi de leur exécution et l'organisation de la formation des tuteurs et des volontaires en service civique.

Dans ce cadre, des informations et instructions complémentaires vous seront adressées dans les prochaines semaines pour l'établissement et la transmission des dossiers de recrutement des volontaires en service civique retenus à la suite de leur candidature.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement dans le renforcement de ce dispositif qui s'inscrit dans les valeurs que porte notre École.



Florence ROBINE